

## date de concert reportée et refus de remboursement

## Par isa67, le 07/01/2012 à 10:42

## Bonjour,

J'ai achete un billet de concert pour le 1 janvier (concert du nouvel an). Celui a ete reporté pour faute de vente de billets.

La nouvelle date est le 18/11. N'etant pas interessée par cette nouvelle programmation, j'ai voulu me faire rembourser, mais l'organisateur refuse sous pretexe que ce n'est pas une date annulée mais simplement reportée.

Sachant que le billet fait tout de meme 50 euros, et que pour la nouvelle programmation, je travaille, je trouve ca "pas normal" de ne pas etre rembourser.

Est-ce que l'organisateur est dans son droit ?

Merci pour votre reponse et tout mes voeux pour la nouvelle année